

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DU CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE DE PREVONLOUP.

Préavis 02-2024.

Prévonloup, le 30 mai 2024.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les Conseillers.

La commission de gestion, composée de Mme Véronique Pavccvaud, MM. Hervé Wyssa et Jean-Marc Crottaz, s'est réunie le mercredi 29 mai 2024 afin d'examiner les comptes 2023. Le syndic Alain Michel et la boursière Madame Marie Rossier étaient présents pour répondre aux questions.

Nous avons lu le rapport détaillé de l'expert-comptable avec attention.

Les comptes et le bilan ont été passés en revue.

Ces excellents comptes 2023 présentent des charges pour CHF 954'574.23, des revenus de CHF 1'061'767.15 donc un excédent de revenu de CHF 107'192.92.

Nous faisons les remarques suivantes pour expliquer les variations :

- 11.309- **Frais du conseil :** Il y a eu 2 fois le souper avec le préfet.
- 21-400.1 **Impôts :**
Les impôts revenus et fortunes ont augmentés de 22.5 % par rapport à 2022.
- 21.451- La compensation RFFA résulte du décompte final de la réforme fiscale du financement de l'AVS pour 2022 et 2023.
- 21-330- Le canton a informé d'une défalcation d'impôts.
- 22.380- **Service financier :** Attribution à provision sur débiteurs : ce montant a été conseillé par le fiduciaire.
- 45.318- **Ordures ménagères :** Remplacement du sac de levage du molok .
- 46.314- **Réseaux d'épuration :** Contrôle caméra.
- 51.352- **Enseignement :** La baisse par rapport au budget est due essentiellement aux UAPE.
- 58.365 **Temple et cultes :** Facture 2022 pour l'église catholique.

Bilan :

La Municipalité a fait un emprunt de CHF 700'000 au taux de 1.59 % bloqué pendant 4 ans.

Conclusions :

- Vu le préavis municipal 02-2024.
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

La commission de gestion recommande au Conseil général d'approuver les comptes 2024 de la commune de Prévonnoloup et d'en donner décharge à la boursière.

Ainsi lu et approuvé à la majorité des membres présents à la séance du 29 mai 2024.

Pour la commission de gestion :

Jean-Marc Crottaz

Hervé Wyssa

Véronique Paccaud.